



Réunion publique du 4 juin 2009 organisée par la Mairie du Vésinet pour le projet d'écoquartier

La mairie du Vésinet a organisé une réunion publique le 4 Juin 2009 sur le projet d'écoquartier. L'évolution en cours confirme les craintes d'AEB : informations données au compte goutte, décisions entre mi Juin et début Septembre, pas de réponses aux questions des habitants.

Intervenants

Les intervenants étaient nombreux :

- Mairie du Vésinet : Robert Varèse, Edith Foucher. Participaient également, mais n'ont pas pris la parole : Claude Chatard, Bernard Conte, Nadine Lang
- Mairie de Croissy : Bruno Machizaud, représentant Jean-Roger Davin
- Président de l'hôpital : Jean-François Bel
- Cabinet JAM : Jean-Marc Bichat
- MVA Consultancy : Nicolas Boichon

Présentation du Maire du Vésinet

Après un rappel de l'historique et de la procédure suivie, Robert Varèse a insisté sur deux points :

- **La mairie du Vésinet souhaite faire aboutir le projet du Sous-Préfet**
Le maire a clairement dit qu'il estimait que le projet devait être accepté tel quel, et donc que la révision simplifiée du POS s'imposait de manière à autoriser le projet.
Questions :
 - cela pose évidemment la question de la sincérité de la concertation préalable : **en quoi y a-t-il concertation si la décision est déjà prise ?**
 - De plus, pratiquement aucune information précise n'a été donnée sur le projet depuis la signature de la convention avec l'Etat, comme le montrent les panneaux exposés en mairie. **Donc sur quels sujets pourrait-on se concerter, les échanges actuels étant vidés de tout contenu et les questions posées par les habitants restant sans réponse ?**
- **La mairie estime "ne pas travailler dans la précipitation"**
Le timing montré par la mairie indique que les scénarios seront présentés et retenus Mi-juin. Les décisions seront prises par le conseil municipal début Septembre.
Questions :
 - Se décider en quelques semaines sur une révision du POS qui permettra la réalisation du projet majeur depuis 100 ans pour le Vésinet ne paraît pas adéquat à AEB : **comment organiser un travail approfondi et sérieux sur la période d'été, alors qu'un maximum d'acteurs du projet seront en vacances ?**
 - De plus, les résultats de l'étude circulation ne seront disponibles que début Juillet. **Comment faire des choix de scénarios pour le POS sans avoir les conclusions de l'étude circulation ?**



Un habitant a demandé **comment le nombre de 600 logements avait été défini**. Le maire a répondu que les études préalables menées sous maîtrise d'ouvrage avaient généré ce projet de 600 logements qui est "tout à fait admissible" (entre guillemets les propos du maire).

A la question : Que ferez vous si l'enquête publique montre que **la majorité se prononce contre le projet** ?, le maire a répondu que le commissaire enquêteur se prononcerait au vu des commentaires des habitants. "Si son avis est négatif, on se retournera vers l'Etat. Je serai étonné qu'il y ait un revirement de l'Etat"

AEB a fait remarquer que la **répartition des logement sociaux** était déséquilibrée : 160 dans la phase 1, soit 40%, 20 dans la phase 2, soit 10%, posant toutes sortes de problèmes. Le maire a répondu, d'une manière assez évasive, "qu'il faut réfléchir à cela".

Enfin la mairie a indiqué que la révision simplifiée sera la plus légère possible, afin de laisser au projet la possibilité d'évoluer. Le maire a néanmoins indiqué que "le projet ne sera pas figé, que des petits affinements ultérieurs seront possibles", **ce qui prouve a contrario qu'aucun changement significatif ne sera plus possible**.

A noter qu'aucune information n'a été donnée sur la **ZAC** : les différentes formes possibles, leurs avantages et les inconvénients, les ressources nécessaires, les risques, les solutions autres que la ZAC...

Présentation du Président de l'hôpital

Jean-François Bel a présenté avec conviction une série importante de revendications :

- Une clôture bien déterminée et ferme
- L'extension de la zone réservée à l'hôpital pour inclure le bâtiment du personnel
- La récupération d'une zone boisée au Nord, lieu de promenade pour les personnes âgées
- Une servitude de passage pour une tuyauterie allant jusqu'au chemin de Ronde, afin de pouvoir installer un réseau récupérant la chaleur des eaux usées des égouts
- Les mesures d'accompagnement pour limiter le bruit (règle des 2db), une suggestion étant d'installer un double vitrage pour l'hôpital
- Un terrain spécifique au Sud Est pour 40 à 50 logements sociaux, entièrement attribués à l'hôpital.

Questions :

• **ces revendications sont elles compatibles avec l'intérêt des habitants actuels et futurs, par exemple pour les voies de circulation ?**

- **Quels en sont les coûts et qui financera ?**

Présentation de la Mairie de Croissy

Bruno Machizaud a présenté avec force la position de Croissy :

- Croissy est favorable à l'élargissement de la rue de l'Ecluse, ce qui nécessite le déplacement du mur
- Nécessité d'une voie de desserte interne, contournant l'hôpital et reliant à Princesse
- Pas de trafic additionnel dans la rue des Gabillons où il y a un projet de piste cyclable
- un traitement spécifique vers le Pont de Bougival
- un accroissement des installations sportives, les équipements scolaires apparaissant suffisants



Présentation du cabinet JAM sur les études urbaines

Pas d'information nouvelle de Jean-Marc Bichat, mais projection d'un nouveau plan d'ensemble des voies de circulation envisagées.

En ce qui concerne l'approche environnementale, les points suivants ont été proposés sous la rubrique "Innover" :

- un standard bio-climatique pour Le Vésinet
- une performance énergétique et une priorité à la qualité des enveloppes
- une gestion des eaux pluviales rejetées
- un projet de réseau de chaleur coordonné avec l'hôpital

Présentation du cabinet MVA Consultancy, sur l'étude circulation

On peut retenir les points suivants des propos assez embarrassés de Nicolas Boichon :

- l'étude a pris du retard, car elle avait besoin des orientations choisies par le cabinet JAM
- le "rendu" est prévu pour début Juillet
- Il faudra réfléchir sur les solutions possibles s'il s'avère qu'il y a des dysfonctionnements

L'absence de résultats, de conclusions et de propositions de la part de MVA Consultancy, sur un sujet que les habitants estiment essentiel et très sous-estimé par les autorités, a créé un profond malaise.

D'où une interrogation lancinante

- Soit MVA n'arrive pas à finir son étude, ce qui apparaît très inquiétant à quelques jours d'une réunion cruciale du Comité de Pilotage, qui doit choisir les scénarios retenus
- Soit MVA Consultancy a les résultats, mais ne veut pas les diffuser, ce qui amène à se poser des questions sur la réalité de la concertation.

Il est important de noter que le **Maire du Vésinet a attiré l'attention des habitants sur le fait que la situation serait bien pire que ce qu'ils pensaient : la circulation sera au moins le double de ce à quoi ils s'attendent**. En effet "aux 1000 bagnoles en plus" dues aux 600 logements, s'ajoutera l'accroissement de trafic du à la zone d'activité de Croissy. Or, d'après le Maire, ce dernier sera supérieur, ou au moins égal à celui des 600 logements.

MVA Consultancy a alors précisé que ces flux seraient en sens opposés. Mais on ne voit pas en quoi cela réduirait le trafic.

Enfin, au vu de cette information venant du Maire, il semble que la Mairie dispose de beaucoup plus de chiffres de trafic et de projections que ce qui a été révélé aux habitants.
